

## La justice vue dans la Bible et dans « La Déclaration universelle des droits de l'homme »



Walter Vogels, M.Afr.\*



Devant le sujet « la justice dans la Bible », je me sens comme Moïse devant le buisson ardent : avec un sentiment de curiosité, d'appréhension, de respect. Je suis « sur une terre sainte » (Ex 3,1-6). La justice est un sujet sensible, contesté, que chacun désire au point d'aller même en cour pour l'obtenir ou de recourir à la force. *Le Petit Robert* parle de « droiture, équité, impartialité, intégrité », avec aspect juridique « légalité ». En plus, notre sujet porte sur la justice « dans la Bible ». Aurait-elle une autre signification ? Le *Nouveau Vocabulaire Biblique*<sup>1</sup> renvoie à deux mots hébreux : *mishpat* qui recouvre une variété de réalités, mais puisqu'en français, le sens juridique est très affirmé ; il « correspond aussi à ce qu'on appelle aujourd'hui les « droits de la personne » ; puis *tsedaqah*, parfois son synonyme, mais aussi associé à une attitude religieuse par rapport à Dieu, pratiquement synonyme de « foi ». On perçoit que « la justice », dans le monde séculier, pourrait être différente, au moins en partie, de celle du monde religieux.

### La justice dans le monde séculier

L'humanité cherche depuis longtemps en quoi la justice consiste et comment l'établir dans le monde. Un moment important fut « La Déclaration universelle des droits de l'homme » (Paris, 1948), dont le texte officiel a été rédigé en anglais et en français et traduit en 500 langues. Le texte, un préambule suivi de 30 articles, mérite d'être médité par tout le monde<sup>2</sup>.

Préambule :

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs égaux et inaliénables droits constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit...»

Art. 1

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits...»

On soupçonne de longues discussions pour aboutir à un tel texte, et l'on souhaite que tout le monde en vive. On se demande pourquoi l'humanité a dû attendre jusqu'en 1948 pour y arriver. Il est vrai que ce texte n'est pas tombé du ciel. D'autres l'ont précédé, comme celui de la déclaration du 3<sup>e</sup> Président américain, Thomas Jefferson : *"All men are created equal"*. (« Tous les hommes sont créés égaux ».) repris dans la Déclaration d'Indépendance des É.-U. (le 4 juillet 1776), et la devise de la Révolution Française (1789) : « Liberté, égalité, fraternité ». Certains mots dominant : « homme (inclusif) », « égaux », « justice », « droit(s) », « dignité » ... Plus récemment, le discours inaugural de John Kennedy (1961) apporte un autre son de cloche : *"Ask not what your country can do for you, ask what you can do for your country."* (« Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays »). Il ajoute « obligations » à « droits ».

## La justice dans le monde religieux de la tradition judéo-chrétienne

La Bible, des centaines de siècles avant la Déclaration universelle des droits de l'homme, également traduite en des centaines de langues, est canonique pour notre foi et nos mœurs. Le croyant de cette tradition reste sur sa soif en lisant la Déclaration, surtout par rapport à deux questions. La première concerne la nature et la dignité de l'homme.

Cette question se justifie, quand on sait. *e.g.* que Jefferson, qui déclara l'égalité entre les hommes, dans la Déclaration de l'Indépendance des États-Unis (1776) avait des esclaves ! ... Ses propos laissent ainsi supposer qu'il se référait à des adultes, mâles, blancs, protestants. Les É. U. ont dû attendre avant d'avoir un président catholique, John F. Kennedy (35<sup>e</sup> président, 1961), ou un président de couleur, Barack Obama (44<sup>e</sup> président, 2009). Le monde est loin d'avoir réglé les droits égaux pour tous : femmes, enfants, *"Black lives matter"*... (« *La vie des Noirs compte* »)...

Le croyant se pose une deuxième question : la Déclaration de la Charte universelle des droits de l'homme s'intéresse aux relations entre les hommes. À l'intérieur d'une tradition religieuse, nous pouvons constater qu'un Auteur, absent dans la Déclaration, joue pourtant un rôle important dans la question de la justice.

## « Qu'est donc l'homme... Tu en as presque fait un dieu... (Ps 8,5-6) »

Le psalmiste s'interroge sur la nature humaine et en donne une réponse brève, longuement développée dans l'ouverture de la Bible (Gn 1,1-2,4a)<sup>3</sup>. Dieu, pendant une semaine, jour après jour, met de l'ordre dans le chaos. Sa dernière œuvre : « Faisons *'adam* = **humanité, homme** (sens inclusif)<sup>4</sup>.... » (Gn 1,26-31). Dieu a tout préparé pour l'arrivée de l'homme.

Parmi les nombreuses indications de sa dignité, l'une concerne la justice. Pour les autres créatures, on signale différentes espèces : végétation « selon leur espèce » (3x; v.11-13), poissons et oiseaux « selon leur espèce » (2x; v.20-23), animaux terrestres, si proches des humains, « selon leur espèce » (5x; v.24-25). Pour *'adam*, aucune mention d'espèces, tous appartiennent à la même sorte : homme ou femme, peu importe sa couleur, etc. Un petit poème dans le texte décrit sa nature, qui, par conséquent, est identique à tout être humain (v.27) :

Dieu créa l'homme (*'adam*) à son image  
à l'image de Dieu il le créa  
mâle et femelle il les créa.

**Première observation :** Le texte souligne avant tout que Dieu « créa » l'homme (3x); l'homme avec toute sa dignité reste créature, pas créateur, pas Dieu. Le verbe hébreu rare, *bara'* (créer), a uniquement Dieu comme sujet. En plus, pour l'homme, Dieu a consulté sa cour céleste : « Faisons l'homme... »; pour les animaux, au contraire, « que la terre produise... » (v. 24).

**Deuxième aspect en importance :** « à son image » (2x); affirmation remarquable, sujet de nombreuses études, qui définit l'homme comme semblable à Dieu. Pas surprenant que Dieu défende de faire des images (Ex 20,4) : il a créé la plus belle image dans laquelle il se reconnaît. Le psalmiste le dit à sa manière : « Tu en a fait presque un dieu » (Ps 8,6). Comme image de Dieu, l'homme reçoit une responsabilité : « dominer, soumettre » le monde animal (v.26.28b) et la terre (v. 28a), ne pas en abuser, mais en prendre soin, plutôt en « intendant » que « maître ». Il existe une hiérarchie : Dieu - l'homme, image de Dieu - animaux et terre. En observant comment Dieu pratique la justice, son image saura comment agir selon sa dignité divine.

**Le troisième aspect de la nature de l'homme:** il est « mâle et femelle<sup>5</sup> ». La Bible ne le dit jamais de Dieu, même si elle présente Dieu comme père ou mère; « mâle et femelle » rend l'homme semblable aux animaux (Gn 6,19)<sup>6</sup>. Il peut ainsi remplir sa deuxième mission, se multiplier (v.28) comme le font les animaux (v.22). L'homme appartient au monde divin et au monde animal dont il est maître. Malheureusement, l'homme se comporte parfois comme l'animal, « être bête », « faire des bêtises ». Dans le monde animal, la « justice » se résume fréquemment par « la loi du plus fort »!

## La justice - « l'injustice » de Dieu

L'ouverture de la tradition biblique (Gn 1,1-2,4a) affirme l'égalité de nature et de dignité des hommes. Il est créé, il est « l'image de Dieu », pas Dieu et donc limité. Il n'est pas et n'a pas tout, d'où des différences dans cette égalité fondamentale. Le dicton le dit ironiquement : « Il y en a qui sont plus égaux que d'autres ! » Le deuxième récit, l'histoire du paradis (Gn 2,4b-3,24), traite de ce problème. Parmi « tous » les arbres « beaux et bons » (2,9), l'être humain peut manger « de tout arbre... excepté d'un » (2,16-17). Ses limites l'empêchent de fonctionner seul, il a besoin d'un être « assorti » (2,18). Aucun animal, en partie son semblable mais inférieur, ne peut jouer ce rôle (v.19-20); seul un autre être humain le peut (v.23). S'il n'y avait pas ces « exceptés » dans la vie humaine... Le serpent l'assure : « *Elohim* (Dieu) sait...vous serez comme *Elohim*. » Dès que « l'image de Dieu » veut être et se croit Dieu, il ne limite plus sa domination au monde animal, mais il le fait aussi de l'autre être humain qui lui est « assorti » : « Lui dominera sur toi » (3,16). Vouloir toujours plus, même plus que « tout », ne le satisfera plus jamais, et finit par de la frustration - « à la sueur de ton front » (3,19).

Les deux récits (Gn 1-3) ont mis les bases : égalité et différences; au chapitre suivant (Gn 4,1-16), l'action commence. La Déclaration souligne la fraternité entre les hommes dans le monde séculier, elle est également centrale dans le monde biblique.

Caïn et Abel sont des « frères » (7x), mais l'Acteur, oublié de la Déclaration, y joue aussi un rôle, bien que plutôt troublant. « Caïn apporta une offrande à Yahvé... Abel de son côté offrit... » et « Yahvé tourna son

regard vers Abel et son offrande, mais il ne tourna pas son regard<sup>7</sup> vers Caïn et son offrande» (v .3-5). Surprise ! Beaucoup crient « ce n'est pas juste », on s'attendrait à autre chose : « Est-ce que le juge de toute la terre ne rendra pas justice ? » (Gn 18,25). Caïn l'a probablement crié aussi et a réglé (?) le problème en tuant son frère.

Le début de la Bible touche brutalement au mystère de la « justice – injustice » de Dieu, mais suggère le début d'une piste de réponse. Caïn est le premier-né, il attire toute l'attention de sa mère (v.1); Abel vient après, aucun cri jubilant (v.2a). Caïn « cultivait le sol », il est l'héritier de la ferme de ses parents, ce qui est fréquent dans plusieurs cultures; Abel doit se débrouiller, il « devint pasteur de petit bétail », des gens généralement peu appréciés - juste ou injuste - par les fermiers. Caïn a tout pour être favorisé par la société; est-ce que Dieu prend le côté du défavorisé<sup>8</sup> ?

La lecture de toute la Bible, en commençant par les patriarches, renforce cette intuition. Abraham est le seul des trois fils de Téraah dont la femme est stérile (Gn 11,27-30); pourtant Dieu choisit ce couple âgé et stérile comme fondateur « d'un grand peuple », au profit de « tous les clans de la terre » (Gn 12,1-3), « en pratiquant la justice et le droit » (Gn 18,17-18). Choisir l'un n'implique pas d'exclure les autres. L'histoire se poursuit, Dieu fait alliance avec Israël. Le mystère du pourquoi revient, et la piste de réponse se confirme. Au moment du choix, ce peuple est opprimé, en esclavage (Ex 2,23-25), nullement une des grandes nations qui gouvernent le monde, « vous êtes le moins nombreux d'entre tous les peuples » (Dt 7,7). Comme pour Abraham, « élection » n'implique pas « exclusivisme », mais « universalisme » au service des autres : « Vous serez ma part personnelle parmi tous les peuples.... et un peuple de prêtres ».

L'histoire passe à l'institution de la monarchie, l'onction de David (1 S 16,1-17). Samuel doit choisir parmi les fils de Jessé non pas selon « son apparence et la hauteur de sa taille ». Après la présentation des sept fils de Jessé, - ce qui devrait suffire -, le prophète demande s'il n'y en a pas un autre; oui, « il reste le plus jeune, il fait paître le petit bétail » (v.11). David est choisi, sans doute à la grande surprise de tous, peut-être aux cris des sept autres : « Ce n'est pas juste », « je suis le plus vieux », « je suis... j'ai fait... ». On entrevoit une constante : David,

le plus jeune et pasteur, semble un deuxième Abel! Et, comme roi, en faisant « droit et justice » (2 S 8,15) comme Abraham. Le Nouveau Testament confirme cette constante.

La parabole des ouvriers de la dernière heure (Mt 20,1-16) suffit pour le montrer. Le propriétaire engage au matin des ouvriers et convint avec eux d'un denier pour la journée. À la troisième heure, il engage d'autres ouvriers « désœuvrés » et leur promet un salaire « équitable », il fait de même à la sixième, la neuvième, et même à la onzième heure quand la journée est pratiquement finie. Il s'étonne pourquoi ils sont toujours là, leur réponse : « Personne ne nous a embauchés ». On recrute évidemment d'abord les plus capables, plus forts, plus..., ceux à la fin sont vraiment les plus faibles. La première surprise de la parabole : le propriétaire les engage quand même, eux aussi ont droit au travail.

La plus grande surprise vient lors du paiement des salaires; qui commence par les derniers. Pour une fois, les faibles ne doivent pas attendre, faire la queue; en plus, ils reçoivent un denier, comme tout le monde. À la fin passent les premiers engagés, au cri « ce n'est pas juste », nous avons porté le fardeau et la chaleur de la journée. Le propriétaire s'explique, il n'y a pas d'injustice, je me suis tenu au salaire convenu d'un denier pour la journée. Apparemment, il n'a pas réussi à les convaincre; il continue : « Faut-il que tu sois jaloux parce que je suis bon ? ». Dans notre monde séculier, le propriétaire peut s'attendre à des manifestations des syndicats avec pancartes "*Justice Now.*" (« *Justice maintenant.* »)

« Est-ce que le juge de toute la terre ne rendra pas justice ? » dit Abraham dans Gn 18,25. Malgré tout, la justice reste mystérieuse. Ce qui semble « l'injustice » de Dieu s'explique parce que, pour lui, la stricte justice est enrichie de la miséricorde pour les défavorisés, les délaissés de la société.

## Justice et « injustice » de l'image de Dieu

L'homme devra imiter le comportement de Dieu pour vivre vraiment comme « image de Dieu », « un peu moindre qu'un Dieu »; « Soyez saints, car moi, Yahvé votre dieu, je suis saint » (Lv 11,44-45; Mt 5,46). La Torah, en première place dans la charte de la tradition judéo-chrétienne, insiste sur l'impartialité. « Ne commettez pas d'injustice dans les jugements : n'avantagez pas le faible, et ne favorisez pas le grand,

mais jugez avec justice» (Lv 19,15). Tous, faibles ou grands doivent agir honnêtement, égaux devant la loi. Ne pas accepter de «cadeaux» est essentiel, «car le présent aveugle les yeux... et compromet la cause des justes» (Dt, 16,18-20).

Par ailleurs, la loi répète que les faibles méritent une attention particulière : «Tu ne molesteras pas l'étranger ni ne l'opprimeras... Vous ne maltraiterez pas une veuve ni un orphelin...» (Ex 22,20-21; Dt 27,19). La loi prévoit des mesures pour les protéger : ne pas imposer d'intérêts à l'emprunteur (Ex 22,24); remettre au soir le manteau pris en gage (Ex 22,25-26); laisser aux pauvres ce qui reste après la récolte (Dt 24,19-21); la dîme triennale est pour eux (Dt 14,28-29); à l'année sabbatique, le pauvre récupère sa propriété s'il a dû la vendre pour couvrir ses dettes et, à l'année jubilaire, il retrouve sa liberté s'il a dû se vendre pour couvrir les dettes (Lv 25). La Loi exige d'imiter la justice de Dieu : justice - miséricorde.

## Les prophètes

Les prophètes, dont le rôle est d'inviter les gens à retourner à la Loi, sont les grands défenseurs de la justice : «Que le droit coule comme de l'eau, et la justice, comme un torrent qui ne tarit pas» (Am 5,24); avec la même attention aux faibles. : «Pratiquez le droit et la justice; tirez l'exploité des mains de l'oppresser; l'étranger, l'orphelin et la veuve, ne les maltraitez pas...le sang innocent, ne le versez pas...» (Jr 22,3; 7,5-6; Is 1,17; Za 7,9-10). Cette attitude revient dans les prières des psalmistes (Ps 68,6-7; 82,3; 146,7-9), et dans les réflexions des sages (Pr 23,10-11). Job, désespéré, accuse Dieu d'injustice, proclame que lui, par contre, a traité les faibles justement : «Ai-je été insensible aux besoins des faibles... de la veuve... l'orphelin... le pauvre sans couverture...» (Jb 31,16-21).

Le Nouveau Testament reprend cette longue tradition. Jésus, qui tenait tant à la Loi (Mt 5,17-19), la renforce, comme dans la parabole du juge inique et la veuve (Lc 18,2-8a); les premiers disciples en font autant (Jc 1,27). La première communauté l'a mise en pratique d'une façon absolue : «Ils mettaient tout en commun... partageaient entre tous selon les besoins de chacun» (Ac 2,44-45). Ce sera la norme du Juge au dernier jugement : «J'étais affamé, assoiffé, étranger, nu, malade, prisonnier..., qu'avez-vous fait (ou pas fait) à l'un de ces plus petits?» (Mt 25,31-46).

## Conclusion

La tradition judéo-chrétienne défend l'égalité de tous les êtres humains, car ils ont la même nature et dignité : créature - appartenant au monde divin - au monde animal. Être créé implique des limites, d'où des différences, parfois sérieuses : faibles - forts. La justice mystérieuse du Créateur implique sa miséricorde, ainsi parfois jugée injuste. Les êtres humains créés à l'image de Dieu sont appelés à pratiquer la **justice** entre eux, tous ont les mêmes **droits et obligations**, en incluant comme Dieu, la **miséricorde** car les **besoins** des petits et des grands sont inégaux au risque d'accusations d'injustice. Les êtres humains appartiennent également au monde animal, dans lequel la loi du plus fort règne. Cela peut malheureusement amener l'image de Dieu à devenir le reflet d'une « véritable **injustice** ». ❖

waltermvogels@hotmail.com

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Prévost (dir.), *Nouveau Vocabulaire Biblique*, Paris, Bayard; Montréal, Médiaspaul, 2004, p.157-158.

<sup>2</sup> On trouve tout sur *Google* : en anglais "Universal Declaration of Human Rights", en français « Déclaration universelle des droits de l'homme ». Il est évident que le mot « homme » du titre officiel, a son sens inclusif, comme souvent dans notre étude. En français, il n'y a pas de terme inclusif. J'aurais pu opter pour « personne », mais l'aspect « humain » ne ressort plus spontanément.

<sup>3</sup> Pour une analyse détaillée, W. Vogels, *Nos Origines. Genèse 1-11* Montréal, Bellarmin, 2000, p.45-71. Dans ce même volume, les commentaires d'autres chapitres traités dans la présente étude.

<sup>4</sup> La même observation comme pour le terme « homme » dans la Déclaration, cf. supra, note 2.

<sup>5</sup> La traduction « homme et femme » ne respecte pas le texte hébreu.

<sup>6</sup> Titre intéressant du livre de A. du Pury, *Homme et animal Dieu les créa* (1993).

<sup>7</sup> Traduction littérale, en hébreu, deux fois le même verbe. Une traduction « accepta... rejeta », est fautive; préférer une personne n'implique pas rejeter l'autre !

<sup>8</sup> Plus de détails, W. Vogels, *Nos Origines*, p.131-152.

---

✳ Walter Vogels est membre de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères blancs) et professeur émérite d'Ancien Testament de l'Université Saint-Paul, Ottawa. Conférencier et professeur invité dans des universités et instituts à travers le monde, il est l'auteur de nombreux livres et articles Son dernier livre a pour titre *Le petit reste dans la Bible et de l'Église aujourd'hui*, Paris, Le Cerf, 2018.